

VŒUX 2016 - Discours de Céline Berthon
Secrétaire générale du SCPN



(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Mesdames et messieurs les parlementaires et élu(e)s,

Chers collègues et amis de la Police !

Monsieur le Président,

En tant que représentante des commissaires de Police, il me revient ce soir l'heureuse tâche de vous dire leur gratitude pour les mots d'accueil sincères et chaleureux que vous leur avez adressés - chacun ici y a été sensible - et pour l'honneur qui est fait aux chefs de Police, peu accoutumés à ce qu'on leur ouvre les portes d'un lieu si rare...

C'est une première, je crois, dans l'histoire policière ! La présence ce soir de très nombreux commissaires de Police - que je remercie d'avoir répondu présents à notre invitation - est assurément un symbole particulier en ces temps troublés que nous devons affronter tous ensemble.

En nous accueillant en ce lieu magnifique à proximité immédiate d'un hémicycle où s'exprime la volonté du peuple par la voix de ses élus, vous nous témoignez la reconnaissance des représentants de la Nation pour les soldats de la loi que nous sommes, aussi et plus que jamais.

Chaque fois que l'occasion nous en est donnée, nous aimons rappeler une évidence souvent négligée ou ignorée : la Police Nationale, dans la grande variété de ses composantes, est avant tout animée par le souci constant d'assurer la protection des citoyens, la défense des institutions et la garantie des libertés publiques. Il est heureux de pouvoir le redire en une si belle assemblée.

En nous recevant ici, entourés d'amis de la Police Nationale et de soutiens indéfectibles des services publics de sécurité, en présence du ministre de l'Intérieur, vous nous offrez la possibilité de rendre un hommage appuyé aux agents et policiers de tous corps qui ont œuvré – plus souvent qu'on ne croit au péril de leur vie - à la sécurité de nos concitoyens, tout au long de ce qui aura constitué une véritable « annus horribilis » de la sécurité intérieure.

Nous ne pouvons, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, évoquer 2016 sans revenir un instant sur une année 2015 qui, par son intensité, aura marqué les esprits, les cœurs et – pour certains ici présents - les chairs de celles et ceux qui auront eu à en connaître, qu'ils soient policiers ou simples citoyens.

Ces événements auront assurément transformé les femmes et les hommes que nous sommes.

En effet, 2015 aura été l'année de tous les défis pour les forces de sécurité intérieure, et donc pour la Police Nationale, tant les enjeux sécuritaires se sont accumulés - voire télescopés - tout au long de l'année :

- prévention de la radicalisation islamiste ;
 - lutte contre le terrorisme et le crime organisé ;
 - gestion des tensions migratoires et des grands événements ;
 - exigences de la police du quotidien ;
- (...)

... jusqu'au paroxysme de l'horreur la nuit du 13 novembre.

Un an après le surgissement du terrorisme aveugle sur notre territoire, nous n'oublions aucune des victimes et avons une pensée particulière pour celle et ceux de nos collègues tombés, en janvier dernier, victimes du devoir.

Dans la peine, nous sommes aussi fiers de ces policiers qui, face à des fanatiques aguerris et surarmés, ont tenté à tout prix de protéger et secourir leurs concitoyens.

Plus largement, nous saluons le courage et l'abnégation de l'ensemble des intervenants qui, depuis cette période, ont fait preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme qui forcent le respect.

Ces faits dramatiques soulignent l'acuité de la menace, et l'urgence absolue d'adapter les moyens mis à la disposition des services pour y faire face.

Depuis plus d'un an, nous nous sommes employés sans relâche - et avec sincérité - à rendre compte des réalités auxquelles sont confrontées les forces de l'ordre de notre pays, et à porter les évolutions stratégiques, matérielles, tactiques et juridiques commandées par la situation.

C'est pourquoi nous vous avons demandé, avec parfois un soupçon d'insistance, Monsieur le Ministre, que la police du quotidien - celle qui s'exerce en permanence sur la voie publique et au contact de la population - bénéficie d'efforts importants de remise à niveau de ses moyens de protection et de riposte... C'est à ce prix qu'il lui sera possible de sortir victorieuse d'une nouvelle confrontation avec des individus armés, au bénéfice de la sécurité de tous.

La possibilité de port hors service de leur arme par les personnels volontaires - qui ne saurait se limiter au strict cadre de l'état d'urgence -, l'amélioration des équipements de protection et de riposte de toute patrouille portée quelle que soit sa nature, l'adaptation des règles de la "légitime défense" (qui n'est pas un permis de tuer, contrairement à ce que feignent de croire les caricaturistes d'une institution pourtant très attachée à sa culture de la force maîtrisée), la préparation des équipages aux réalités tactiques qu'ils devront affronter... sont autant de mesures de bons sens qui ne pouvaient être plus longtemps minimisées ou différées. Il en va de la confiance des populations dans les forces chargées de leur protection.

Nous savons, Monsieur le Ministre, votre détermination sur ces sujets. Nous assumons pleinement le fait d'avoir parfois dû nous faire opiniâtres au risque d'indisposer, pour dénoncer l'une ou l'autre lourdeur « bureaucratique-logistique » ou tergiversation juridique fragilisant l'action publique...

* * *

Évoquer la loi en ces murs, c'est aussi parler de nos outils quotidiens, ce qui en démocratie se confond avec le cadre juridique d'action qui est le nôtre...

Le 14 octobre dernier, place Vendôme et partout en France, les commissaires de Police ont été présents aux côtés de leurs troupes pour exprimer l'impérieuse nécessité de reconquérir des marges de manœuvre. Loin de toute polémique ou instrumentalisation politicienne, et sans verser dans le clivage caricatural avec l'institution judiciaire dont nous saluons d'ailleurs les représentants parmi nous ce soir, nous avons témoigné de l'ampleur des difficultés du métier de policier, aujourd'hui trop souvent condamné à l'inefficacité.

Refusant la résignation, nous en appelons et appelons encore, à un effort sans précédent de mise en cohérence et de simplification de la procédure pénale.

L'annonce d'un projet de loi ambitionnant de renforcer les capacités d'action de la Justice et de la Police face au crime organisé et au terrorisme doit être l'occasion d'aborder courageusement et sans tabou l'ensemble des problématiques qui s'imposent à nous, et toutes ne sont pas policières, loin de là !

Prenons garde à cette occasion de ne pas retomber dans le piège des (op)positions stériles parce qu'idéologiques. En effet, face à une menace dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle s'inscrit dans la durée, nous avons surtout besoin d'un grand sursaut pour élaborer ensemble les réponses intelligentes, intelligibles, concrètes et pérennes au service du principal objectif poursuivi : la détection et la neutralisation de tous les terroristes, qu'ils soient nés ici ou aient profité de frontières si poreuses qu'elles n'en méritent plus le nom.

On peut le déplorer, mais l'Europe accueille probablement aujourd'hui plusieurs centaines de combattants, nationaux ou étrangers, prêts à passer à l'action sur ordre.

Alors que l'effet recherché par nos ennemis est l'accablement et la peur, notre ambition est de donner aux policiers et agents de renseignement la certitude d'être aussi utiles que possible à la préservation de la paix publique, car c'est notre raison d'être.

Si ce sujet dépasse l'approche essentiellement technique qui est la nôtre, l'actualité nécessite d'évoquer l'état d'urgence. Fournissant des outils très utiles à la levée de doutes comme à la localisation préventive d'individus suspects, ce cadre juridique puise sa légitimité dans l'usage éclairé qui doit en être fait. Le souci du "faire savoir", l'envahissement paperassier résultant de l'application de processus systématiques et rigides à une réalité mouvante voire évanescence, font courir le risque d'être gravement contreproductifs.

Nous avons apprécié, dans ce contexte, de pouvoir solliciter votre cabinet chaque fois que l'une ou l'autre autorité - heureusement minoritaires - semblait vouloir par trop céder à la fascination du chiffre...

* * *

En regard de l'importance des enjeux, le reste des sujets - même s'agissant d'avancées statutaires largement méritées et attendues comme le GRAF - peut sembler dérisoire.

Il est toutefois de notre devoir - et c'est aussi notre mandat - de les porter avec la même détermination.

Le protocole qui concrétisera, à la fin du premier trimestre, les engagements du Président de la République, ne saurait oublier les chefs de Police. Une partie de votre administration y veille, notamment lors des réunions interministérielles agitées qui rythment l'agenda. "La confiance n'excluant pas le contrôle", selon la formule consacrée, nous nous montrerons vigilants.

Vigilants, nous le serons d'autant plus que nombre de décisions récentes ont laissé paraître la parcimonie - quand il ne s'agit pas d'autre chose - avec laquelle sont abordées les mesures d'accompagnement pourtant bien légitimes s'agissant d'un métier très souvent synonyme de mobilisation de tous les instants et de don de soi. Tout comme leurs troupes, les commissaires de police méritent une considération à la hauteur des circonstances, et n'usurpent donc pas l'aboutissement annoncé de mesures d'autant plus légitimes qu'elles sont - pour certaines - actées de très longue date.

Il restera, enfin, à progresser sur les écarts statutaires et juridiques - qui vont se creusant - entre forces civile et militaire de sécurité intérieure. Cet état de fait - qui doit peut-être au hasard mais cela revient au même - s'avère d'autant plus incompréhensible que la charge de travail des services de Police et de renseignement s'est alourdie bien au-delà de celles des autres forces concernées.

A ce titre par exemple et sans volonté d'être exhaustif, la différence de traitement entre les policiers et les militaires et magistrats - notamment en matière d'emploi de seconde carrière (plafonnement drastique du cumul de la pension de retraite avec le nouveau salaire) est lourde de conséquences pour le rayonnement de notre institution.

La disparité de traitement entre les différents corps de la Police Nationale eu égard à la bonification quinquennale, enfin, pour laquelle nous avons sollicité vos services, nécessitera malheureusement une prochaine saisine des plus hautes autorités de l'État, sans oublier le recours à la voie contentieuse si c'est la seule qui nous reste...

En conclusion de ce propos déjà trop long - à moins que ce ne soit l'actualité qui soit trop lourde -, je veux saluer ici très chaleureusement et sincèrement l'ensemble des victimes de la barbarie comme de la violence ordinaire. Certaines nous ont fait l'honneur d'être présentes parmi nous.

Arnaud, Bérangère, Krystelle, Olivier, Jean-Michel, votre chemin - à Paris ou ailleurs - a croisé celui des terroristes. Il vous a aussi permis d'éprouver la solidarité des commissaires, et la solidité de la Police Nationale. Votre présence nous honore et nous renvoie tous au devoir fondamental de tout agent de la force publique : servir et protéger tout un chacun, dans le respect des personnes et des lois.

Qu'il me soit permis de conclure ce propos en citant quelques lignes extraites d'un discours de 1870 signé Victor Hugo, lu le 10 janvier lors de la cérémonie d'hommage aux victimes des attentats de 2015 :

« Je ne vous demande qu'une chose, l'union !

Par l'union, vous vaincrez.

Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments,

Soyez unis, vous serez invincibles.

Serrons-nous tous autour de la république en face de l'invasion,

Et soyons frères.

Nous vaincrons.

C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté. »

* * *

Belle et douce année 2016 à chacun,

Et qu'à défaut de paix, elle vous offre le meilleur !

